

RAPPORT D'ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES N° 00100/2021

Ce rapport comporte 02 pages et ne peut être reproduit partiellement sans accord explicite du Laboratoire. Des renseignements supplémentaires sur les méthodes d'analyse et les incertitudes de mesure sont disponibles sur simple demande. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'Analyse (NORME ISO-17025)

Organisme Demandeur	EURL GEYSER
Date de prélèvement	08/09/2021
Date de réception des échantillons	08/09/2021
Date d'analyse	08/09/2021
Date de validation des résultats	08/09/2021

Échantillons acheminés au laboratoire par	LABORATOIRE QUALITEK	
Origine du prélèvement	UNITE DE PRODUCTION	
Nature du prélèvement	EAU DE CONSOMMATION	
Identification des échantillons	Ech 1385	EAU DE TABLE 19L « CRISTAL » FAB : 06/09/2021 LOT : 2021187

1. PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES :

Paramètres	Résultats
Couleur	Transparente
Saveur	Ne présente aucun mauvais goût
Odeur	Inodore

2. CONTROLE DE LA DESINFECTION ET DE LA DECONTAMINATION MICROBIENNE :

Paramètres	Résultats	Valeurs indicatives	Méthodes
Chlore résiduel libre (mg/l)	/	0.1-1*	Méthode au DPD n°1

3. DETERMINATION DES PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES :

Paramètres	Résultats	Valeurs indicatives	Méthodes
T° de l'eau lors de l'analyse (°C)	25	/	/
pH	7.3	6.5-9*	Potentiométrique
Conductivité (µS/cm)	105.30	2800*	Conductimétrique
Turbidité (NTU)	0.00	5*	Turbidimétrique
Matière dissoute totale (TDS) (mg/l)	67.20	<1000**	Electrochimique par sonde
Salinité	0.00	-	Electrochimique par sonde
Titre alcalimétrique simple (TA) (°F)	0.00	-	Titrimétrique
Titre alcalimétrique complet (TAC) (°F)	0.69	≤50**	Titrimétrique
Carbonate (HCO ₃ ⁻) (mg/l)	8.47	-	Titrimétrique

*Normes requises par le Décret exécutif n°11-125 du 22 mars 2011 relatif à la qualité de l'eau de consommation humaine.

**Lignes directrices de l'OMS concernant la qualité de l'eau potable (mise à jour en 2006).

4. INTERPRETATION :

- Les résultats d'analyses obtenus, indiquent que les paramètres recherchés sont **conformes** aux spécifications des eaux de consommation énoncées par les normes en vigueur.

Validation des résultats par la Responsable du laboratoire.

